

Lyon Confluence : "objet urbain non identifié" ?



PROJET DE FIN D'ETUDES

Thibault Nové-Josserand

DAE5 2017-2018

Sous la direction de M THOMAS Eric

Avertissement

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

Formation par la recherche, Projet de Fin d'Etudes en génie de l'aménagement et de l'environnement

La formation au génie de l'aménagement et de l'environnement, assurée par le département aménagement et environnement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme, de l'aménagement des espaces fortement à faiblement anthropisés, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir-faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement et de l'environnement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne sur la base du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), les mémoires à partir de la mention bien.

Table des matières

Introduction5

I. Contexte Historique6

- A. Histoire de la ville de Lyon6
- B. Histoire du quartier Confluence :7
- C. Contexte politique9

II. Le Projet Lyon Confluence10

- A. Les acteurs du projet10
 - 1. Acteurs opérationnels11
 - 2. Architectes14
 - 3. Investisseurs14
 - 4. Entreprises17
 - 5. Agences internationales17
 - 6. Population18
- B. Interactions entre acteurs20
- C. Objectifs et programme21
 - 1. Lyon Confluence en chiffres21
 - 2. Temporalité du projet21
 - 3. Les objectifs22

III. Confluence, projet durable ?23

- A. Projet Urbain durable, Définition23
- B. Confluence et Lyon Métropole Intelligente23
 - 1. Smart City, définition23
 - 2. Lyon Smart Community25

IV. Impact et Rayonnement26

- A. Rayonnement26
 - 1. Effets sur l'économie locale26
 - 2. Lyon à l'international26
- B. L'image du quartier27
 - 1. Éléments Phares27
 - 2. Gentrification29
 - 3. Vivre la Confluence29

Conclusion30

Webographie31

Introduction

Le projet de Lyon Confluence est un des projets urbains français les plus marquants de ces dernières années. Il est pourtant difficile de définir clairement ce projet tant son unicité se traduit sous différents aspects. Quartier autrefois déserté à cause de sa mauvaise réputation, le secteur de Confluence est aujourd'hui un quartier économique important, siège d'innovations et d'expérimentations urbaines, encore en pleine transformation.

Quels sont les enjeux et les objectifs d'un projet d'une telle envergure ? Confluence est-il un projet urbain durable ? Qu'est-ce qui définit l'unicité du projet ?

Ce rapport répond à ces questions, et d'autres, à travers des résumés et analyses de la littérature liée à ce sujet.

A travers un bref historique de la ville et du territoire d'étude, la première partie de ce rapport définit le contexte dans lequel a été lancé le projet.

La deuxième partie, présentant le projet dans son ensemble, décrit le contexte institutionnel du projet ainsi que ses objectifs et enjeux. Il s'agira d'abord de définir les acteurs, le rôle de chacun et les interactions entre eux en tenant compte des apports et des bénéfices qu'ils pourront en retirer, pour eux et le projet qu'ils soient financiers, culturels ou qu'ils relèvent de l'image du quartier et de l'amélioration du cadre de vie.

La partie suivante aborde le thème du développement durable. Après la définition de ce qu'est un projet urbain durable, il s'agit de montrer si le projet de Confluence s'inscrit dans cette démarche. Notamment grâce au projet Lyon Smart Community et les démarches de quartier durable en association avec la WWF.

La quatrième et dernière partie présente les impacts, bons comme mauvais, du projet à différentes échelles.

I. Contexte Historique

A. Histoire de la ville de Lyon

Le secteur d'étude de ce projet, le quartier de Confluence, est situé dans la ville de Lyon. Principale commune de la métropole Grand Lyon, la ville est le chef-lieu du département du Rhône (69) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

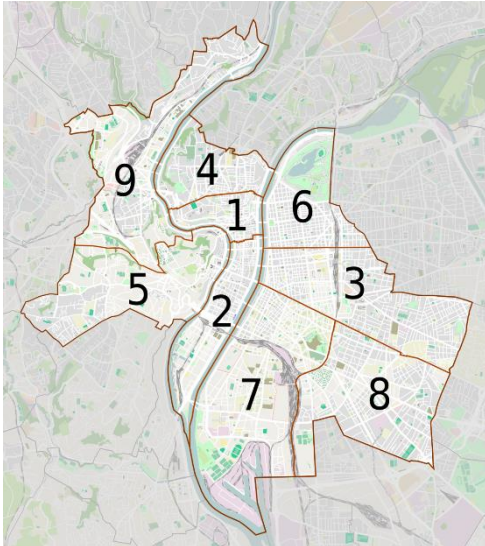
La ville de Lyon tire son origine, et son surnom de Capitale des Gaules, de l'antiquité, elle était alors nommée Lugdunum. A la chute de l'empire romain, elle devient une ville de second plan, avec une influence très locale et une situation excentrée et éloignée du centre de pouvoir que devient alors Paris (à l'époque, Lutèce).

C'est au début du XIVe siècle que Lyon fait officiellement partie du Royaume de France et la Renaissance permet à la ville un second âge d'or bientôt réduit à néant par les guerres de religion et la révolution, fin XVIIIe. Les prémices de la puissance économique et industrielle qu'est actuellement la cité rhodanienne apparaissent pendant le XIXe, période à laquelle la ville, au même titre que plusieurs communes de la région, connaît son essor grâce à l'industrie du textile puis, lors de la Belle Époque, l'industrie automobile ou encore l'énergie.

La troisième République donne à la municipalité les pouvoirs perdus dans le passé et manquant à la réalisation de ses ambitions de développement. Puis, quand survient la deuxième guerre mondiale, Lyon devient une ville majeure de la zone libre et est le centre de nombreux réseaux de résistants dont a notamment fait partie Jean Moulin. Située donc dans la zone libre, Lyon fut moins impactée par la guerre que les villes Françaises de la zone occupée et se remet rapidement. Grâce à la construction de nombreuses habitations, la ville connaît un fort développement urbain. Son industrie renommée et son secteur tertiaire en plein développement lui donne le rang de grande métropole qu'on lui connaît actuellement.

B. Histoire du quartier Confluence :

Le quartier de la Confluence est, comme son nom le laisse deviner, situé à la confluence du Rhône, à l'Est, et de la Saône, à l'Ouest. Secteur Sud du 2^e arrondissement de Lyon, il est délimité par les deux cours d'eau et, au Nord, par la ligne de chemin de fer et la gare de Perrache. Il s'organise principalement du Nord vers le Sud, autour du Cours Charlemagne.



Carte 2 : Les arrondissements de Lyon Source : Wikipédia



Carte 1 : Organisation du quartier Confluence Fond de carte : Géoportail

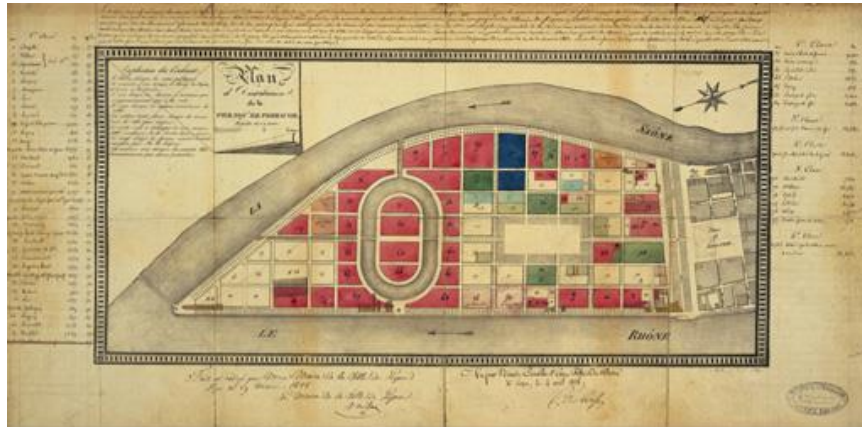
La Confluence n'a pas toujours eu les frontières qu'on lui connaît aujourd'hui, le secteur est acquis par la municipalité en 1735 et est à l'époque l'île Mognat, séparée du reste de la ville par un confluent du Rhône et de la Saône. 36 ans plus tard, en 1771, est lancé le Projet Perrache. Dirigé par l'ingénieur Michel-Antoine Perrache, le projet a pour ambition d'assécher et de remblayer la zone pour étendre le territoire Lyonnais. Les travaux sont longs, le contexte institutionnel compliqué, le secteur devient constructible au début du XIX^e siècle.



Carte 3 Plan de la presqu'île, XVIII^e siècle Source : lyon-confluence.fr

Le plan de distribution de la presqu'île Perrache est approuvé en 1828. L'enjeu est d'y développer des activités industrielles variées puisque l'économie est alors basée uniquement sur le commerce de la soie. La suite du XIX voit donc l'arrivée de ces activités. D'abord, pour assurer les échanges avec la ville de Saint-Etienne, la ligne de chemin de fer reliant la capitale Ligérienne et Lyon est créée. Cela marque l'entrée de la ville dans l'ère industrielle. En 1833, 1840, 1848 et 1857 sont respectivement mis en service l'usine à gaz, les abattoirs, l'arsenal, direction de l'artillerie spécialisée

dans la fabrication d'obus et la gare de Perrache. Celle-ci définit la démarcation entre le quartier d'Ainay, résidentiel et commercial au Nord et le quartier du Sud (ne portant alors pas encore le nom de Confluence) qui devient principalement industriel et logistique. Trois ans plus tard, en 1860, la prison Saint-Paul est ouverte. Elle fut dessinée dès 1831 par l'architecte Louis-Pierre Baltard, qui avait déjà construit le palais de justice Lyonnais.



Carte 4 : Plan de distribution de la prsqu'île XIVe siècle Source : Lyon-confluence.fr

C'est à l'aube de la Première Guerre Mondiale, en 1913, que sont construites les premières cités d'habitations. Comprenant 160 logements, la cité rue de la Quivogne fut la première d'une campagne de création d'habitats bon marchés (suivront entre 1924 et 1932 le groupe Ravat ou encore la cité Perrache).

Concernant les échanges fluviaux, la position du quartier confluence offre un avantage majeur, la présence de deux cours d'eau. Dans l'optique et les travaux de développement du quartier, l'idée de l'implantation d'un port est donc apparue très tôt. Avant 1926 et l'inauguration du port Rambaud, il existe un port provisoire sur les rives de Saône. Celui-ci est ouvert au commerce en 1920. La gestion du port Rambaud appartient à la chambre de commerce lyonnaise. Un port pétrolier y est ajouté en 1932 mais détruit lors de la seconde guerre mondiale. Le port cessera ses activités en 1995.

Après la seconde guerre mondiale, le quartier voit à nouveau son économie dynamisée puisque le Marché de Gros (ou marché Gare) de Lyon y est déplacé en 1961. Cinq ans plus tard il devient Marché d'Intérêt National (MIN), marché public géré par la Société d'Économie Mixte (SEM) "SOGELY", appartenant majoritairement au Grand Lyon (51% du capital). Le marché sera, en 2006, déclassé en Marché de Gros privé (première européenne) et délocalisé à Corbas (69) en 2008.

Dans le même temps, le projet d'un nouveau quartier d'affaire pour Lyon apparaît. L'ancien maire de Lyon (1957-1976), Louis Pradel, veut implanter le nouveau centre économique dans le quartier "des deux rives" mais le quartier de La Part Dieu sera finalement préféré.

A la fin du 20e siècle, la transformation du quartier en pôle multimodale, centre d'échange ou même "machine à circuler" est amorcée, d'abord en 1971 lors de l'inauguration de l'autoroute A7, puis en 1976 avec l'arrivée du centre d'échanges. De nombreuses activités cessent, d'autres se délocalisent, le quartier est délaissé et des friches apparaissent.

C'est donc face à l'abandon du quartier que la municipalité et Raymond Barre, alors maire de Lyon, décident de lancer un projet de reconversion en 1990. Le site présente un réel potentiel stratégique et il s'agit, à une échelle plus large, de créer un tissu urbain continu entre le centre-ville et la presqu'île et de donner une nouvelle image à celle-ci.

C. Contexte politique

En 1995, lors du lancement du projet Lyon Confluence, Raymond Barre, politiquement classé centre droite, est maire de Lyon et président de la Courly, Communauté Urbaine de Lyon remplacée en 2015 par le Grand Lyon. Sont créés sous la présidence de Raymond Barre durant son mandat la mission Confluence en 1997 et la SEM Lyon Confluence en 1999.

Lors du changement de majorité municipale en 2001 avec l'élection de Gérard Collomb (Parti Socialiste), ce dernier devient président de la SEM et se réapproprie le projet avec de nouvelles orientations et notamment l'ouverture de la ZAC.

De tradition bourgeoise, la ville de Lyon est susceptible d'être gouvernée par la droite. Pourtant, depuis 2001, la ville est aux mains d'une équipe socialiste avec les maires Gérard Collomb et Georges Képénékian depuis 2017. Il est difficile de trancher sur la question d'identité électorale du Grand Lyon. On constate cependant que les communes du nord et du nord-ouest, supposées aisées, sont tournées à droite tandis que celles du sud et de l'est, plus populaires et à tendance industrielles, sont à gauche. La commune de Lyon est divisée en 9 arrondissements présidés chacun par un maire d'arrondissement dont les pouvoirs sont limités (les mairies d'arrondissement ne lèvent pas d'impôts mais répartissent les crédits qui leur sont délégués par la mairie de Lyon). Dans le cas du quartier Confluence, situé dans le 2nd arrondissement, le maire, Denis Boliquier, appartient au parti de l'Union des Démocrates et Indépendants (UDI). Dans le cadre du projet, il y a consensus entre les différents acteurs politiques, la plupart des élus siégeant au Grand Lyon et participant donc au suivi du projet et à la prise de décision.

II. Le Projet Lyon Confluence

C'est en 1997 qu'est officiellement lancé l'appel d'offre sous la forme d'un "Concours National de Définition". Celui-ci est remporté en 1999 par le trio d'urbanistes Catherine Mosbach, Oriol Bohigas et Thierry Melot (qu'on nommera par la suite MBM). Ils proposent alors le premier Schéma Directeur des Opérations (SDO). Les grands enjeux qui y sont cités sont la reconquête de l'eau et le désenclavement. Afin de mener à bien ce projet, la SEM Lyon confluence est créée dans le même temps.



Figure 1 : Première modélisation du projet Confluence, 1999 Source : Lyon-confluence.fr

A. Les acteurs du projet

Le projet Lyon Confluence est un projet urbain faisant intervenir un système d'acteurs inédit et complexe. De plus sa particularité repose également sur la participation active de la population et sa concertation dans toutes les étapes du projet.

Le Grand Lyon, en quête d'une dimension et d'une organisation territoriales à la mesure des métropoles européennes expérimente une recherche urbaine différente menée par des chercheurs*, des urbanistes et des collectivités locales qui ont défini le projet autour de quatre axes :

- « L'économie de l'aménagement » faisant intervenir les investisseurs
- « La participation citoyenne » concernant la population
- « Les grands projets comme technique d'action » impliquant les acteurs opérationnels
- « L'articulation entre stratégies urbaines et opérations » mobilisant investisseurs, collectivités et population.

*Dans le cadre d'une volonté de développement et de renouvellement urbain, la ville de Lyon a fait appel à des chercheurs de l'Université Louis-Lumière Lyon 2, l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) et de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA).

1. Acteurs opérationnels

SPL Lyon Confluence

Lyon Confluence

Lors du lancement du projet de revitalisation urbaine du quartier Lyon Confluence, l'aménageur est la communauté urbaine de Lyon ou Grand Lyon mais la réalisation des opérations nécessite l'apparition de la SEM Confluence. Présidée à sa création en 1999 par le Maire de Lyon, Raymond Barre puis Gérard Collomb, elle est, en 2001, dirigée par Jean-Pierre Gallet. Créée pour coordonner les différentes phases du projet, la SEM est assistée par l'urbaniste François Grether et le paysagiste Michel Desvigne dont le rôle sera d'établir le plan d'urbanisme.

C'est une société anonyme de capitaux publics (1,2 M) détenus par le Grand Lyon (89%) et six autres collectivités territoriales (Ville de Lyon, Région Rhône-Alpes, Département du Rhône, communes d'Oullins, de La Mulatière et de Sainte-Foy-lès-Lyon). Elle est composée d'une équipe d'ingénieurs, d'urbanistes, de juristes ... centrée sur la conduite et le management du projet.

En 2003, la SEM est nommée officiellement aménageur du projet. Ce rôle lui donne la responsabilité de diriger les différentes études relatives à l'aménagement et à la construction, de nommer les maîtres d'œuvre et d'ouvrage, de gérer les chantiers, d'organiser des concertations et d'informer la population en communiquant sur l'évolution du projet. Cela marque le début des travaux, la ZAC 1 est créée.

En 2008, la SEM devient Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA). Depuis le 13 juillet 2006, d'après l'article 20 de la loi n° 2006-872 : « les collectivités territoriales et leurs groupements [peuvent] prendre des participations dans des sociétés publiques locales d'aménagement. » D'après la loi n°2010-559 du 28 mai 2010, une SPLA a la compétence de « réaliser toute opération d'aménagement au sens du code de l'urbanisme (article L. 300-1) exclusivement pour le compte de leurs actionnaires et sur leur territoire. » Cette compétence s'élargie à la capacité de procéder à des opérations de construction et de réhabilitation, de gérer des baux commerciaux. Enfin, elle pourra exercer les droits de préemption et d'expropriation. La SPLA devient en 2012 SPL, ce nouveau titre lui donne un champ d'action plus large. Globalement, elle a les mêmes compétences qu'une Société d'Economie Mixte Locale (SEML) dans le sens où ses actions ne se limitent plus aux opérations propres à l'aménagement.

En résumé, et d'après le site officiel lyon-confluence.fr, la SPL a pour mission de :

- Réaliser ou faire réaliser toutes les études (urbaines, techniques, environnementales, paysagères, économiques, sociales...) préalables aux actions d'aménagement ou de construction (en mobilisant plus de 100 prestataires externes).
- Procéder ou faire procéder à toutes acquisitions d'immeubles bâtis ou non bâtis en vue de leur revente en l'état ou après mise en valeur, ainsi qu'à toutes démolitions
- Procéder ou faire procéder à toutes acquisitions ou passer toutes conventions en vue d'assurer la maîtrise foncière préalable à la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement, ou de cessions à des tiers à des fins d'aménagement ou de constructions
- Procéder ou faire procéder à l'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tout moyen des terrains, des bâtiments, des ouvrages et des équipements pendant la phase de réalisation et préalablement à la remise à leur destinataire définitif

- Réaliser ou faire réaliser, dans le cadre du présent objet, les aménagements, équipements et constructions qui lui seraient demandés par ses actionnaires
- Promouvoir l'opération Lyon Confluence et entreprendre les actions susceptibles d'en favoriser la réalisation
- D'une manière générale, accomplir toutes les études et toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
- Mener des actions d'information, de concertation et de sensibilisation auprès des habitants et usagers du quartier, l'accueil des délégations professionnelles nationales ou internationales (près de 250 par an) et toutes les autres actions de communication participant au rayonnement international de Grand Lyon Métropole.

Grand Lyon Métropole

GRAND LYON

la métropole

La SPL précédemment décrite est présidée par le maire de Lyon et son capital est possédé à 89% par GRAND Lyon Métropole, la collectivité territoriale issue de la fusion entre la Communauté Urbaine de Lyon et du Conseil Général du Rhône. D'une superficie de 538 km², elle compte 1,3 Millions d'habitants et est composée de 59 communes, celles-ci composent le territoire du Grand Lyon. Cette fusion a eu lieu le 1^{er} Janvier 2015 grâce à la loi MAPAM. La loi de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPAM ou MPTAM), effective depuis le 23 janvier 2014, a permis de définir plus clairement les compétences des collectivités par la création de concertations entre collectivités (dites CTAP, Conférences Territoriales de l'Action Publique) et par la réorganisation des régimes juridiques intercommunaux dans les métropoles. Ainsi, Grand Lyon Métropole acquiert les compétences de l'ancienne communauté urbaine et du conseil général. Plus précisément, la nouvelle métropole a les compétences et le devoir :

- De développer les transports en commun, faciliter la mobilité sur le territoire d'encourager l'utilisation des déplacements doux et d'entretenir les voiries ponts et tunnels
- De faciliter le quotidien des personnes âgées et handicapées, mener des actions de santé publique, de conduire la politique de la ville et d'attribuer le RSA
- De préserver l'environnement : en participant à la préservation de la qualité de l'air, des espaces verts, en encourageant l'agriculture péri-urbaine, en accompagnant la transition énergétique, en sensibilisant sur le tri sélectif et en assurant la gestion des déchets et la propreté des espaces publics
- De construire et entretenir les collèges, les musées, de soutenir les événements, clubs et associations culturels et sportifs
- De soutenir l'innovation et les pôles compétitifs, à l'image du projet Lyon Smart Community évoqué plus tard
- De développer le tourisme
- De soutenir la construction, la rénovation thermique, la réhabilitation, de renforcer l'accès au logement et à la propriété et de financer les logements sociaux
- De favoriser l'insertion, d'attirer et accompagner les entreprises et de développer les réseaux de télécom
- De financer les crèches et assistantes maternelles, d'agir pour l'enfance en danger et de gérer les CPEF (Centres de Planification et d'Education Familiale)

- De fournir l'eau potable et garantir son assainissement, de protéger les milieux aquatiques et d'agir pour la prévention des risques
- De développer les projets urbains, d'Elaborer le PLUH (Plan Local pour l'Urbanisme et l'Habitat), d'aménager les espaces publics et verts.

"La Métropole de Lyon assure les conditions de son développement économique, social et environnemental au moyen des infrastructures, réseaux et équipements structurants métropolitains."
- Code général des collectivités territoriales - Article L3611-2

La métropole Grand Lyon est le principal investisseur du musée Confluence.

Politiquement parlant, le Grand Lyon est présidé par le maire de Lyon mais les vices présidents peuvent être issus d'autres bords politiques.

Région Auvergne Rhône Alpes



Le conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, faisant suite à la fusion des deux régions d'après la loi promulguée le 7 août 2015 (loi NOTRe), fut créé le 1^{er} janvier 2016. Il comprend 204 sièges (157 issus de la région Rhône Alpes et 47 issus de la région Auvergne). Lyon ayant été décrétée chef-lieu de la nouvelle région, c'est la capitale Rhodanienne qu'en fut fixé le siège.

L'assemblée délibérative se tient dans les locaux de l'ancienne région Rhône-Alpes, au 1 Esplanade François-Mitterrand.



Photo 1 : Siège du Conseil Régional Source : wikipédia.com

2. Architectes

Au sein d'un projet comme celui de Lyon Confluence, les architectes ont un rôle majeur puisque qu'ils définissent par leurs créations la forme et le visage du nouveau quartier. De plus, Comme il est cité plus tard, ce projet a pour objectif de marquer l'entrée de Lyon en () tant que métropole européenne. Le quartier devient ainsi le symbole de la ville à l'étranger et il sera identifié par les œuvres qui le composent. C'est le phénomène de starchitecture, par son originalité et sa forme urbaine, le quartier devient une icône, le musée Confluence en est l'exemple. L'œuvre conçue par l'agence autrichienne est devenu le symbole du quartier. De plus, on observe dans beaucoup de quartiers nouveaux, dans les grandes villes mondiales, une expérimentation architecturale, il s'agit donc de faire de même, pour marquer l'appartenance au « club des métropoles », tout en faisant différemment pour rester identifiable et reconnaissable.

Ici, les architectes s'associent aux promoteurs pour créer et s'expriment à travers les locaux qu'ils conçoivent pour les nouvelles entreprises ou encore à travers des immeubles de logements comme la tour Ycone, l'œuvre de Jean Nouvel associé au groupe Cardinal.

3. Investisseurs

A sa création, le projet Lyon Confluence est l'objet d'un partenariat public-public entre le GRAND LYON et la SPL Lyon Confluence (société anonyme à capital public), maître d'ouvrage du projet. La gouvernance publique est affirmée. Cependant, la majorité des investissements étant d'origine privée, ils influencent la définition de la politique d'aménagement du site et modifient ses objectifs. En effet, un investissement public implique des objectifs propres à améliorer le cadre de vie des habitants (services et équipements), attirer une nouvelle population et développer l'attractivité économique (commerces et entreprises). Quant à lui, un investissement privé implique des objectifs de rentabilité (à court ou long termes).

Afin d'atteindre les objectifs initiaux tout en en garantissant des résultats aux investisseurs, le Grand Lyon crée deux Zones d'Aménagement Concerté (ZAC). Ces ZAC participent au partenariat privé-public en attirant des investisseurs privés.

Les fonds soulevés par les investisseurs privés, lors de l'acquisition des terrains de la collectivité, permettent à celle-ci d'investir à son tour. Ainsi, la collectivité se donne les moyens d'atteindre ses objectifs en créant équipements et services. De plus, les investisseurs peuvent s'établir sur le site et développer leur activité.

a. Investisseurs publics et autres partenaires fonciers

La SPL est le principal investisseur public du projet Confluence cependant, il existe d'autres partenaires fonciers associés sous des formes diverses et selon des composantes qui leur sont propres.

VNF

Etablissement public chargé de la gestion du réseau fluvial français, Voies Navigables de France (VNF), propriétaire d'une partie des berges de la Saône, est sollicitée dès les années 90 dans le projet Lyon Confluence notamment pour les opérations concernant le port Rambaud. Avec la création en 2003 de sa filiale Rives et Développement, elle s'implique dans les actions de valorisation des berges et de rénovation du port. Elle devient alors propriétaire public impliqué.

SNCF

Dans la continuité de l'objectif annoncé de créer un tissu urbain continu entre le quartier Confluence et le reste du centre-ville, le projet « Ouvrons Perrache » a été lancé en 2016. Piloté par la SPL, le projet est en collaboration avec la SNCF et cofinancé par les collectivités, l'Etat et la société Sytral pour un budget total de 36,2 M€.

Ce projet a pour but de désenclaver la gare et le sud de la Presqu'île en réorganisant les voies existantes et en créant un nouveau cheminement multimodal. Il permet aux usagers un accès au réseau de transports en commun plus facile et une traversée de la gare pour les piétons comme pour les cyclistes plus fluide, plus confortable et plus lumineuse.

Sytral

Le Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL) est l'autorité organisatrice unique des transports en commun du département, notamment le réseau de Transports en Commun Lyonnais (TCL). Fonctionnant comme un conseil d'administration, il est en charge de l'élaboration des stratégies et des grands projets qui en découlent.

Dans le cadre de la transformation du quartier de Perrache, le Sytral est partie prenante de la composante « mobilité ». Il s'agit notamment de prolonger la ligne 2 du tram (T2), de créer un nouvel accès au métro A et de piétonniser le cours Charlemagne.

EDF

Lyon Confluence intègre des composantes propres à l'innovation et la modification des modes de consommation. C'est dans le cadre de l'association du Grand Lyon et NEDO (une agence japonaise de soutien à l'innovation) qu'EDF intervient avec d'autres entreprises privées et/ou publiques (telles que Bouygues, Veolia ou encore Enedis) notamment dans la mise en place de Lyon Smart Community, projet de Smart City de Lyon, et de son « smart-grid » (réseau intelligent).

b. Investisseurs privés

Groupe Cardinal



Le groupe cardinal est un promoteur immobilier dont la spécialité est la promotion, l'investissement immobilier et la gestion de résidences. Créé en 2015, il est devenu le 10^{ème} promoteur professionnel national et le premier dans la région Rhône-Alpes. Concepteurs-Designers de projets innovants à travers la

France, ils furent parmi les premiers à croire et à investir dans le projet de Lyon Confluence et sont maintenant partenaires de la métropole Grand Lyon et d'autres grandes agglomérations Françaises.

Il s'associe à des entreprises pour la réalisation de leur siège comme c'est le cas à Confluence pour ACIES CONSULTING GROUP, Espace Group (regroupant notamment Radio Espace et Fréquence Jazz), le journal Le Progrès, le restaurant Le Selcius mais également dans le reste du Grand Lyon. Il fait appel au sculpteur néerlandais Krijn de Köning dans le cadre de la construction du bâtiment de douanes qui intègre à sa façade une œuvre de l'artiste.

Le groupe se veut designer et a participé à l'établissement de nombreuses œuvres architecturales sur le site de confluence à l'image de son siège, le Cube Orange, et d'autres œuvres comme le MOB Hotel, l'immeuble King Charles, les bureaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, la Chambre de Commerce et de l'Industrie Régionale (CCIR) ou encore Ycone, l'immeuble d'habitations dessiné par Jean Nouvel.

Le groupe a travaillé en partenariat avec VNF et la Caisse des Dépôts et Consignations notamment pour la réalisation des sièges d'Euronews et de la CCIR. Il prend tour à tour le rôle d'investisseur, de promoteur, d'opérateur et même de maître d'œuvre.

Il s'est également associé au projet Lyon Smart Community avec la construction de LUMEN, un site d'accueil pour l'innovation collaborative scientifique et technique dans le domaine de l'éclairage. Afin de s'impliquer davantage dans les démarches de développement durable voulues par les initiateurs du projet, le groupe Cardinal intègre à ses opérations de construction la qualification NF HQE (Haute Qualité Environnementale). Celle-ci concerne les performances environnementales et énergétiques auxquelles doivent répondre les nouveaux bâtiments.



Photo 2 Le Cube Orange, Siège du Groupe Cardinal Source : groupecardinal.com

Ce bâtiment cubique de 6300 m² percé d'un cône est un des éléments remarquables du quartier et fût conçu par l'équipe d'architectes Jakob+MacFarlane, composée de Dominique Jakob et Brendan MacFarlane.

C'est à travers et grâce au projet de Lyon Confluence que le Groupe Cardinal s'est autant développé, la question se pose de savoir si la promotion et le développement d'entreprises locales étaient parmi les objectifs affichés du Projet.

MAB-Corio

Dans le cadre du projet Lyon Confluence et sa composante loisirs et culture, Gérard Collomb, à travers la SEM Lyon Confluence (devenue aujourd'hui SPL), lance un concours public concernant la réalisation d'un pôle de loisirs. Ce concours stipule l'association d'un investisseur-aménageur et d'un architecte. En mars 2002, neuf candidats répondent et à l'issue d'une consultation publique prenant fin en septembre 2002, quatre projets sont retenus dont celui de MAB-Corio (investisseur immobilier franco-néerlandais) associé à l'architecte Jean-Paul Viguier.

Leur projet se démarque de ceux de leurs concurrents par sa forme urbaine singulière. En effet, alors que les trois autres finalistes proposent un aménagement autour d'un axe principal, le cours Charlemagne, MAB-Corio et Jean-Paul Viguier organisent le quartier sous la forme d'espaces ouverts facilitant notamment l'accès aux bords de Saône. Pour rester cohérents avec le reste du site, les aménageurs se sont inspirés des plans de François Grether, architecte-urbaniste, Michel Desvigne, paysagiste et du bureau d'étude RFR (engagé notamment dans la construction du nouveau tribunal de Paris) tous trois responsables de la planification initiale de l'ensemble du site.

MAB-Corio investit au total plus de 100 M d'euros.

4. Entreprises

Lyon Confluence, quartier en pointe de la modernité à Lyon, attire de nombreuses entreprises ainsi que des commerces de proximité. Ces entreprises ne sont pas toutes impliquées dans les opérations d'aménagement mais cherchent à participer aux ambitions écologiques et durables du quartier, à l'image d'EIFFAGE. Le groupe de BTP a lancé en 2008 la construction de son siège régional nommé Hélianthe et souhaite en faire un Bâtiment à Energie Positive (BEP). Cet édifice participe aux objectifs de réduction des émissions et a valu au groupe le premier prix « démarche performante » au concours du salon Constructéo.

Des grands groupes, des PME, des start-ups s'installent dans le quartier. Il s'agit d'entrepreneurs individuels, de sièges sociaux, de commerçants qui représentent des services, des commerces et des institutions. Créé en 2009, le Club des Entreprises de Lyon Confluence a pour vocation de rassembler les chefs d'entreprise dans un réseau relationnel d'affaires. L'Union des Commerçants et Artisans de Lyon Perrache (UCAP) s'engage à valoriser les commerces du quartier. Au total, c'est plus de 860 entreprises qui sont installées sur le site.

5. Agences internationales

NEDO

L'agence New Energy and Industrial Technology Development (NEDO) est l'homologue japonais de l'ADEME. Axée sur la recherche et le développement des nouvelles industries, l'agence fût créée pendant les années 1980 pour pallier les chocs pétroliers et permettre au pays de financer et d'accélérer les recherches dans l'industrie énergétique. Dès sa création l'ambition de l'agence était de donner au Japon la capacité de gérer ses contraintes géographiques, topographiques et de ressources.

Depuis peu, l'agence s'exporte à l'international en collaborant avec des métropoles comme la ville de Lyon. En 2010, le Grand Lyon et NEDO signent la première collaboration de ce type en Europe et commencent ensemble à développer le premier démonstrateur smart city d'Europe, Lyon Smart Community. Si NEDO a choisi la ville de Lyon et le site de Confluence en particulier c'est parce que le projet s'inscrit dans la continuité d'autres initiatives durables : le label Concerto, le quartier durable WWF et la reconnaissance comme éco-quartier par le ministère français de l'écologie et du développement durable.

WWF

La filiale française de World Wildlife Fund (WWF), souhaitant s'associer au développement d'un projet durable français, travaille depuis 2009 avec le Grand Lyon. Le projet n'étant pas une simple vitrine, il a séduit l'organisation par son engagement et sa portée territoriale. En effet, le projet allie réduction de l'empreinte écologique et haute qualité de vie. La démarche « quartier durable WWF » s'inscrit dans l'ensemble des phases du projet.

Le Grand Lyon et la SPL Lyon Confluence se sont engagés au travers d'une convention à poursuivre les actions en cours et à mettre en place un Plan d'Action Durabilité (PAD). Le rôle de WWF dans cette collaboration est de participer à l'élaboration du PAD, de sensibiliser les acteurs et de multiplier et répandre les bonnes pratiques.

L'intervention de WWF se concrétise notamment sous la forme d'animations sur le thème de la réduction de l'empreinte écologique auprès des habitants du quartier.

6. Population

La participation des habitants s'inscrit dans un cadre juridique puisque leur concertation est obligatoire pour les villes de plus de 80 000 habitants. Cette participation peut prendre des formes diverses :

- l'information : la population est simplement informée du projet et de son avancée
- la consultation : la population est sollicitée pour donner son avis
- la concertation : elle suppose un échange entre la collectivité et la population
- la codécision : la collectivité partage son pouvoir de décision avec la population

Dans le cadre du projet de Lyon Confluence, la population, constituée ou non en association, devient un acteur essentiel. Dès le début du projet en 1998, une consultation préalable au lancement de l'opération est proposée avec l'organisation de l'exposition « Lyon Confluence, Projet Urbain ». Celle-ci a permis aux habitants de donner leur avis au travers de contributions écrites. S'en suit une réunion publique rassemblant élus et architectes. Animée par un médiateur, la concertation débute par un temps d'écoute et d'interrogation de la population et se poursuit par un échange dont résultent de nouvelles propositions. Les habitants, avec l'appui de techniciens, travaillent lors de ces réunions sur des propositions concrètes sur les sujets qui font le plus débat.

La démarche de concertation de Confluence est innovante car elle est mise en avant dans toutes les étapes du projet. Avant l'opération, la population participe à la définition des grandes lignes, besoins et objectifs. Pendant la mise en place des actions, elle est sollicitée pour faire rejaillir les

améliorations possibles et les perspectives d'évolution. Enfin, une fois l'opération menée à son terme, la population est consultée pour dresser un bilan et mener un suivi des travaux effectués.

La SEM mobilise d'importants moyens pour informer les habitants du projet et de son avancée, présenter les bilans et recueillir des avis au travers d'actions de communication, de réunions publiques, d'expositions.

Dans le cadre du Conseil de Développement du Grand Lyon, des concertations régulières comme le Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA) accueillent habitants, associations et conseils de quartier qui participent ainsi au projet urbain et, au-delà, permettent l'apparition d'une démocratie locale. On peut citer parmi eux le Comité d'Intérêt Local (CIL) dont le rôle est la défense des intérêts du quartier, « pour se Déplacer Autrement dans la Région Lyonnaise » (DARLY) qui intervient sur les problématiques liées aux transports et la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) qui contribue au développement des liens sociaux.

Outre la mobilisation sociale, l'objectif de la consultation est de fédérer tous les acteurs. En effet, en impliquant la population dès l'origine du projet, celle-ci influe sur les objectifs et propositions et adhère plus facilement aux décisions finales qui restent néanmoins la responsabilité des élus. Il s'agit donc bien de concertation et non de codécision.

Parmi les outils mis en place, la SEM crée en 2006 la Maison de la Confluence. Ce centre d'information occupe une ancienne halle du marché de gros. Il est donc à la fois fonctionnel et symbolique puisqu'il représente la démarche de requalification urbaine de l'ensemble du projet. C'est ici qu'ont lieu les expositions et les concertations, sous forme d'ateliers ou de tables rondes. A chaque étape du projet, les visiteurs (qu'ils soient habitants de l'ancien quartier, nouveaux habitants ou salariés) sont invités à échanger et à faire remonter les observations et questionnements. La Maison de la Confluence est aussi une vitrine de la ville durable où sont organisées des formations et des actions de sensibilisation aux « gestes verts » et plus largement aux enjeux du développement durable. On y retrouve des acteurs tels qu'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) « Croc'Ethic », pour des actions en rapport avec l'agriculture responsable, ou encore l'Agence Locale de l'Energie, pour des actions en rapport avec les nouveaux modes de consommation.

B. Interactions entre acteurs



Figure 2 Interaction entre acteurs - Création personnelle

La collectivité, ici le Grand Lyon à travers la SPL Lyon Confluence, pilote l'ensemble du projet. Afin de lever des fonds suffisants pour financer les opérations (payer les constructeurs notamment) elle opère des opérations financières avec des investisseurs et promoteurs (comme Cardinal par exemple). Ainsi, indirectement le promoteur finance les opérations et acquiert des terrains qu'il pourra vendre ou louer aux entreprises / groupes voulant s'installer sur le site du projet. Les entreprises sont accompagnées dans leur développement par les promoteurs qui, par exemple, s'associent à des architectes pour faire construire les bureaux / sièges.

Si les entreprises choisissent de s'installer au cœur du quartier Confluence c'est qu'elles partagent les idéologies du projet et souhaitent s'impliquer dans les démarches comme le groupe EIFAGE qui fait de son siège un Bâtiment à Energie Positive (BEP). Au-delà, certaines entreprises participent activement au développement du projet comme EDF qui participe au développement du réseau Smart Grid. Enfin, certaines entreprises, comme c'est le cas de Toshiba, s'associent à la collectivité pour développer le projet, avec ici la collaboration pour le développement du projet Lyon Smart Community développé plus tard.

La population quant à elle joue un rôle prépondérant à toutes les étapes du projet, elle est informée de l'avancée de celui-ci par la collectivité qui va même jusqu'à l'intégrer aux prises de décisions. Le rapport entre les entreprises et la population est également important puisqu'il définit la réussite du projet au niveau du cadre de vie des habitants. Ainsi, les entreprises s'installant à Confluence créent des emplois et proposent services et marchandises améliorant la qualité de vie de la population qui va consommer. Il s'agit donc de s'adapter aux besoins de la population car dans le cas contraire celle-ci ne consommerait pas et les activités développées ne seraient pas pérennes.

C. Objectifs et programme

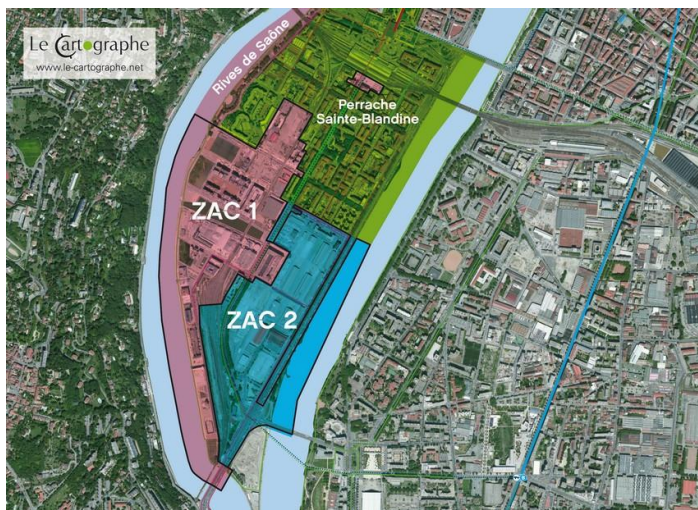
Un projet urbain d'une telle envergure à évidement plusieurs objectifs mais ceux-ci s'articulent autour d'un enjeu global, celui de faire du quartier Confluence, autrefois délaissé par la population Lyonnaise, une prolongation du centre-ville et un nouveau lieu de vie, quartier attractif et dynamique né dans un contexte d'acteurs nouveaux. Ainsi, ce projet contribue à façonner l'image internationale de Lyon et marque son entrée dans « le club des métropoles ».

Le projet se compose de nombreux espaces publics tels que le parc de Saône, la place nautique ou encore l'espace public du port Rambaud, de grands équipements comme le pôle de loisirs, le centre commercial et l'Hôtel de Région. Le reste du quartier est composé de logements et de bureaux.

1. Lyon Confluence en chiffres

Sur le papier, Lyon Confluence c'est 150 hectares de terrains divisés en deux phases. A terme, en 2025 le quartier accueillera 16 000 habitants dans 4989 logements et permettra la création de 25 000 emplois. A ce jour, 860 entreprises sont déjà implantées et 15 000 personnes travaillent déjà à la Confluence. Les bureaux, commerces et logements représenteront, à la fin du projet un total de 1 000 000 m² de construction. Concernant les espaces naturels, le contexte géographique du quartier permet l'aménagement de 5 km de quais et paysages naturels pour un total de 25 ha d'espaces verts.

2. Temporalité du projet



Carte 5 : ZAC du projet Confluence Source : le-cartographe.net

Concernant la temporalité et la division de l'espace, quatre secteurs ont été définis et correspondent à deux phases. Le premier est le quartier du marché nommé ainsi car situé sur l'ancien marché de gros, dont les halles ont été conservées pour rénovation et insertion future dans le tissu urbain. Le second et le troisième sont la Gare de Perrache au Nord et le quartier Sainte Blandine au sud de la gare. Ces trois secteurs couvrent 41 hectares et correspondent à la première phase qui concerne l'aménagement du cœur du quartier avec 400 000 m² de Surface Hors Œuvre Nette (SHON) dont 130 000 m²

dédiés au logement, 120 000 m² aux commerces, services, hôtels et loisirs, 130 000 m² aux activités tertiaires et 20 000 m² pour le musée des Confluences. Créée en 2003, cette première ZAC a représenté 10 500 habitants et 11 000 emplois à sa livraison, en 2011. Le Champ est le deuxième secteur, au Sud-Est de la presqu'île, il couvre 21 Ha et est le cœur du projet Lyon Smart Community et accueille donc les entreprises innovantes et créatives. L'aménagement des 450 000 m² SHON de la ZAC 2 a pour objectif de renforcer les fonctions de centralité de l'agglomération (puisque la zone accueille le siège de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes). Enfin, au sud de ce deuxième secteur, est implanté un

quartier résidentiel composé de logements (de 50 à 55%) et commerces de proximité. Il accueillera 2500 logements et environ 6000 nouveaux habitants. La seconde ZAC sera livrée en 2025.

3. Les objectifs

Les objectifs du projet Lyon Confluence, tels que cités sur le site de la métropole grand Lyon sont la création d'un nouveau quartier en centre-ville qui participera au renforcement du rayonnement de la nouvelle métropole et le développement d'une offre innovante et attractive en termes de services de commerces et de loisirs urbains. Concernant l'environnement, le projet doit permettre la mise en valeur du Rhône, de la Saône ainsi que des qualités paysagères du territoire. De plus, pour garantir le bon fonctionnement et la réussite des différents nouveaux équipements, le projet doit intégrer un désenclavement du quartier par l'amélioration du réseau de transports en commun lyonnais (TCL).

Le dernier objectif concerne la rénovation urbaine, il s'agit en fait de reconquérir les friches industrielles et logistiques. En effet, la caractéristique principale du quartier est la concentration d'activités commerciales et d'industries. Cette concentration prend son origine dès la création du quartier qui a toujours eu cette fonction de pivot grâce au port et à la gare. Cette gare a d'ailleurs été un élément très attractif pour les entreprises et industries. C'est la raison pour laquelle le quartier fût un espace de travail avant d'être un espace de vie.

La transformation des centres d'industries est un élément essentiel du développement urbain des métropoles mondiales à cause de la première crise pétrolière qui a conduit à la ruine des industries. Si ce développement apparaît comme essentiel, c'est parce que ces friches sont le symbole physique d'une économie ancienne et dépassée et plus généralement de l'évolution des modèles économiques humains.

On observe cependant ces dernières années dans les métropoles une tendance aux investissements des anciens quartiers fonctionnels déclassés (on entend ici que cela ne concerne pas seulement un déplacement des industries mais aussi des fonctions, ici le marché de gros, la prison ...). Ces espaces, souvent avec des emprises foncières très vastes et peu occupées, représentent des opportunités pour le développement de "quartiers métropolitains", des quartiers signatures, emblèmes physiques de l'appartenance de la ville au club des métropoles mondiales.

Finalement, Confluence n'est pas un projet de requalification urbaine dans lequel devraient être mises en avant la transition et l'opposition de ce qui fût et de ce qui est. Il s'agit en fait d'une qualification "ex nihilo" de l'espace puisque que l'on considère que le rôle qu'il portait précédemment n'avait pas forcément beaucoup de sens vis à vis de l'affirmation de Lyon au niveau international et de son appartenance au groupe des métropoles mondiales. Le projet existe donc pour donner ce rôle à l'espace et ces traces historiques, très estompées, font office de signature et de distinction du quartier de Confluence. »

Dans le contexte mondial actuel, notamment au niveau du réchauffement climatique, la notion de développement durable est forcément à intégrer au sein d'un tel projet urbain et encore plus lorsque, comme Lyon, une collectivité aspire au rang de métropole mondiale. Il s'agit ainsi de savoir si les objectifs affichés du projet Lyon Confluence s'inscrivent dans une démarche de projet urbain durable.

III. Confluence, projet durable ?

A. Projet Urbain durable, Définition

Le développement durable s'articule autour de trois dimensions : environnementale, sociale et économique. Ainsi, avec la création d'espaces verts, les efforts concernant les rénovations thermiques et la transition énergétique, la création d'emplois et de logements sociaux, ainsi que l'implantation d'un nouveau centre économique attractif, le projet Lyon Confluence semble s'inscrire dans une démarche durable.

Cependant, un projet durable n'est pas seulement défini par ses objectifs mais également par sa manière d'être réalisé. C'est un processus qui doit être concerté et auquel doivent pouvoir prendre part tous les acteurs concernés (habitants, associations, investisseurs, collectivités ...). Ici, comme évoqué précédemment, le projet entier a été conçu autour d'un nouveau système d'acteurs notamment avec des collaborations étroites entre acteurs publics et privés.

Ensuite, un projet urbain durable est un projet territorial, les différentes opérations mises en place localement doivent servir l'ensemble du secteur et prendre en compte tous ses enjeux. A Confluence, l'accent est mis, à travers le renouvellement urbain, sur l'amélioration du cadre de vie local mais également sur l'intégration et la vitalité économique. De plus, le projet a un rayonnement à plusieurs échelles puisqu'il s'étend déjà aux quartiers environnants à l'image de Gerland mais également à l'ensemble de la métropole.

Bien que plusieurs actions allant dans le sens de la durabilité urbaine comme le classement en tant que quartier durable WWF ou encore eco-quartier ont été développées, l'élément le plus représentatif de la volonté de la collectivité de s'inscrire dans une démarche durable est la mise en place du projet Lyon Smart Community.

B. Confluence et Lyon Métropole Intelligente

Lyon Smart Community est le projet visant à faire de Lyon une smart city.

1. Smart City, définition

Les Smart Cities sont des villes intelligentes, elles sont définies par un développement de leur territoire vers l'amélioration de la qualité des services urbains à travers les thématiques de la technologie, de l'information et de la communication. La smart city intègre également en son sein une gestion plus efficiente et démocratique au bénéfice des habitants. De ce fait, cette nouvelle façon émergente de faire une ville plus apte à répondre à l'évolution d'éléments extérieurs, tels que les besoins des institutions, des entreprises et des citoyens, et cela tant sur le plan social, environnemental qu'économique.

Dans la mesure où c'est un concept considéré comme nouveau, plusieurs professionnels tentent de le définir. Selon le Docteur Giffinger, expert en recherche analytique sur le développement urbain, il existe 6 dimensions permettant de qualifier les villes intelligentes :

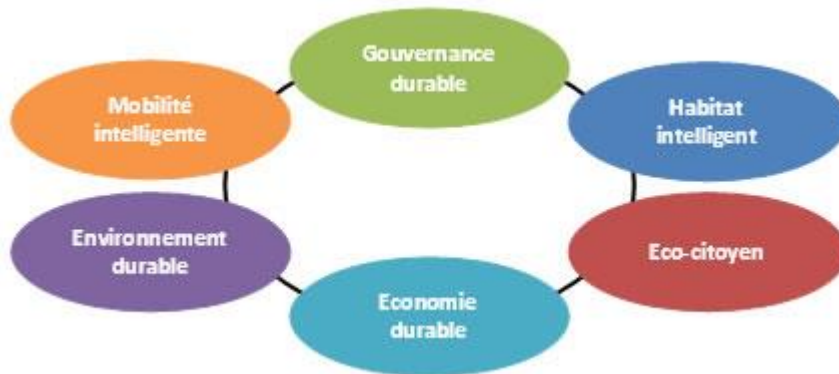


Figure 3 Les 6 éléments définissant une smart city Source : smartgrids-cre.fr

D'après le World Cities Report 2016 produit par UNHabitat, l'agence des Nations Unies pour l'Habitat, les villes occupent aujourd'hui 2 % de la surface de la Terre, elles abritent 54 % de la population mondiale, consomment 75 % de l'énergie produite et sont à l'origine de 70 % des émissions de CO₂. Ces chiffres sont en hausse, l'ONU estime ainsi que d'ici 2030, deux tiers de la population vivront en ville.

C'est dans ce contexte de très forte attractivité des zones urbaines qu'est né le concept de la smart city pour répondre à la demande de plus en plus croissante de logements dans les villes tout en accordant une bonne qualité de vie pour ses habitants. De plus, la smart city a pour objectif également de diminuer l'impact environnemental des villes en repensant en profondeur les modèles d'accès aux ressources, les transports, la gestion des déchets, la climatisation des édifices et surtout la gestion de l'énergie (production, acheminement, etc.).

On peut se demander en quoi la smart city est-elle porteuse d'un développement territorial durable. D'un point de vue social, on s'interroge sur la place de l'habitant et de son pouvoir décisionnaire. Tout d'abord, les usagers passent de la propriété à l'usage, c'est-à-dire qu'ils participent à la conception des produits et des services. Cela permet de prendre en compte les nouveaux usages des habitants pour adapter les produits développés. Cela s'illustre bien à travers le cas de Lyon et du projet TUBA (tube à expérimentations urbaines), qui donne la possibilité aux usagers de participer à l'expérimentation. Seulement cette participation citoyenne ne se retrouve pas dans tous nos cas d'étude. Celle-ci est inexistante dans le projet de Tianjin en Chine, où seul le gouvernement chinois et la ville de Singapour dirigent les opérations. Pourtant le programme urbain est perçu comme améliorant la qualité de vie des habitants. De ce fait cette participation citoyenne semble davantage être un produit marketing et une contradiction, comme par exemple pour Tel Aviv où le produit développé n'est pas accessible à tous. En effet, la ville développe une application sur smartphone afin d'obtenir des infos en temps réel sur la ville mais aussi par nécessité de sécurité dans un contexte de guerre civile et de besoin de protection de la population. Cependant, toute la population de Tel Aviv n'a pas accès à ces technologies, car une part de la population reste défavorisée. Ainsi, cette application n'est pas accessible à tous les habitants de la ville de Tel Aviv et accentue les inégalités autant sociales que spatiales.

2. Lyon Smart Community

Lancé depuis 2010, le projet consiste en la mise en place de technologies innovantes pour l'information, la communication et les transports en ville. Il prend forme sur plusieurs échelles, la métropole, le quartier et plus localement l'habitat.

Le projet se divise en plusieurs actions :

- Optimod : Une plateforme en ligne d'optimisation des déplacements des personnes et des marchandises (qui est une première mondiale) et de prévision du trafic en temps réel (première européenne).
- Le premier territoire d'expérimentation des Smartgrids en Europe. Un Smartgrid, en français grille intelligente, est un réseau électrique par lequel transitent des informations pour l'optimisation des consommations énergétiques.
- la réorganisation de la Gare Part-Dieu : Lancées en 2012, ces opérations ont pour objectif de faire de la première gare lyonnaise un hub ultra connecté pour optimiser les flux, faire gagner du temps aux voyageurs et rendre l'attente agréable en gare en proposant des équipements urbains connectés.
- Une smart city est un territoire d'innovation et d'expérimentation, à Lyon il est mis en place sous la forme du smartgrid et de TUBA, le « Tube A expérimentation », locaux et plateforme numérique pour la participation des habitants aux projets.
- Divers équipements physiques et numériques sont également mis à la disposition des habitants tels qu'une application d'entraide entre habitants, des tables d'orientations connectées ou encore un système d'auto partage 100% électrique et 100 % renouvelable.

Sur le territoire de Confluence, le premier ensemble de bâtiments mixtes à énergie positive de Lyon a été mis en place ainsi que Lyon Living Lab, pépinières d'entreprises innovantes.

Il apparaît ainsi évident que Lyon Confluence est un projet urbain durable même si, comme souvent, les trois « axes » du développement durable ne bénéficient pas tous de la même attention, à l'image, comme nous le verrons plus tard, de l'aspect économique favorisé face à l'aspect social.

Toujours est-il que ce projet participe fortement à l'objectif pour Lyon de rayonner et de développer son image puisque Lyon Smart Community se veut aussi démonstrateur et modèle d'innovation et de développement.

IV. Impact et Rayonnement

A. Rayonnement

1. Effets sur l'économie locale

Le quartier est doté d'une large offre commerciale : le pôle de commerces Confluence inauguré en 2012, les commerces de proximité, l'artisanat, les marchés locaux constituent une offre accessible à tous et remplissant tous les besoins et demandes des habitants. Le maintien des commerces de proximité du cours Charlemagne permet à l'économie locale de se maintenir face à l'arrivée des grands groupes à travers l'implantation du centre commercial. Le centre commercial a d'ailleurs accueilli 9 millions de visiteurs en 2015. Cette importante hausse de la fréquentation du quartier a évidemment permis à l'économie locale de se développer d'avantage.

Hormis ses commerces, le quartier accueille désormais des grands groupes du tertiaire aussi bien locaux que mondiaux comme le journal Le Progrès et les groupes Eiffage et GDF-Suez qui ont fait le choix de La Confluence. Au total, c'est 860 entreprises installées dans le quartier.

Dès le départ, lors de la programmation du projet, celui-ci a été planifié afin d'encourager les entreprises à s'installer dans le quartier avec des locaux de toutes tailles, capables d'accueillir grands groupes et startup à proximité des logements et transports en commun.

2. Lyon à l'international

Cité comme l'un des objectifs principaux, le projet a permis à Lyon d'exister d'avantage sur le plan international et de s'affirmer en tant que métropole. Cependant cette image de métropole lyonnaise est à nuancer. Il est difficile dans un projet métropolitain de lier l'identité urbaine et l'appartenance à un groupe défini et normé qu'est celui des métropoles internationales. Lyon doit exister en tant que Lyon, capitale Rhône-Alpine avec toute l'histoire qu'on lui connaît, mais également en tant que métropole à rayonnement international. Ce titre se caractérise par une projection vers l'extérieur et un travail à l'échelle mondiale en tant que non plus une unité mais un ensemble, l'ensemble des métropoles mondiales. C'est ici que le problème se pose puisque pour appartenir à cet ensemble et donc pour attirer les groupes sociaux qui définissent la métropolisation, il s'agit, plutôt que de vendre l'histoire d'un quartier, de mettre en avant Confluence comme un espace normé et qualifié qui présente le processus de métropolisation en action à Lyon avec toutes ses caractéristiques (architecture, espaces, qualité et équipements). Cet axe de développement voulu par Grand Lyon (et les différents acteurs impliqués) tend à faire apparaître des inégalités.

B. L'image du quartier

1. Éléments Phares

Le quartier de Confluence existe et est reconnu à travers ses œuvres emblématiques :

La plus remarquable de ces œuvres est certainement le musée de Confluence, construit à l'extrémité Sud de la presqu'île, il est visible par tous les automobilistes partant ou arrivant de Lyon par l'A7. C'est un musée d'histoire naturelle, d'anthropologie et des civilisations. Le chantier du bâtiment au style déconstructiviste imaginé par l'agence d'architectes Coop Himmelb(l)au fût lancé en 1999 et achevé en 2014 pour une ouverture du musée le 19 décembre 2014. Il fut financé majoritairement par le Grand Lyon et construit par Vinci. C'est un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), il en existe près d'une centaine en France.



Photo 3 Le Musée de Confluence Source : familiscope.fr

Si ce musée est impressionnant par sa taille et son architecture unique, en interne ce n'est pas la réussite espérée. Avec un budget de plus de 260 millions, soit 5 fois le budget initial, c'est le premier poste de dépense du projet Lyon Confluence. Malgré son demi-million de visiteurs par an (et même 767 509 en 2016), c'est le musée prestige le moins rentable d'Europe devant le Centre Pompidou de Metz, avec un coût de 65 millions d'euros pour 550 000 visiteurs par an et le musée Reina Spfia de Madrid qui a coûté 92 millions d'euros et accueil 2.7 millions de visiteurs par an.

Autre élément incontournable de Confluence, le pôle de loisirs et de commerce accueille près de 10 millions de visiteurs par an (9,2 en 2016). Ce complexe de 53 000 m² héberge 106 commerces et a permis la création de 800 emplois. Le projet fût initié en 2001 mais les travaux ne commencèrent qu'en 2007, après une longue phase de dépollution du site. Il ouvrit ses portes le 4 avril 2014.

Le Complexe jouxte la place nautique, à l'Ouest du quartier et fait face à l'hôtel de région de la nouvelle région Auvergne Rhône Alpes.

Comme évoqué précédemment, le projet de Lyon Confluence est avant tout une opération de renouvellement urbain et l'un des éléments qui caractérise ce renouvellement est La Sucrière. Construit dans les années 1930 et en activité jusqu'en 1990, le bâtiment est un des symboles du passé logistique et industriel de Confluence et demeure l'un des derniers vestiges de cette période. Aujourd'hui entièrement rénovée, La Sucrière est devenue un centre culturel accueillant des expositions artistiques telles que la Biennale d'art contemporain de Lyon depuis 2003 et participe à l'organisation d'événements culturels, des concerts, salons ou autres défilés de mode.



Photo 4 La Sucrière Source : regionurbainedelyon.fr

L'immeuble King Charles est également symbole de cette requalification urbaine. Conçu par l'architecte Thomas RAU et financé par le groupe Cardinal, l'ancienne halle du marché de gros est aujourd'hui une école d'informatique et de programmation. De la même manière, les prisons Saint Paul et Saint Joseph sont aujourd'hui le siège de l'Université Catholique de Lyon.



*Photo 5 Tour Ycone
source : lyon-confluence.com*

Concernant les logements, le groupe Cardinal a initié des projets comme celui de la tour Ycone. Dessinée par Jean Nouvel, l'architecte de renommée mondiale notamment à l'origine de l'Opéra de Lyon ou de la Tour Agbar à Barcelone, la tour de 64 mètres de haut s'inscrit dans la deuxième phase du projet (ZAC 2). Par son design épuré et l'intégration de végétation, elle s'intègre au projet d'éco-quartier de Confluence, l'architecte a en effet voulu cet immeuble comme « un véritable art de vivre ». La construction du bâtiment de 14 étages a commencé le 14 avril 2017 et il devrait être livré fin 2018. Vinci Immobilier en assume la gestion foncière.

2. Gentrification

Le territoire du projet Confluence est l'objet du phénomène de gentrification. Ce phénomène définit l'embourgeoisement d'un espace qui appartenait précédemment à des populations de classe moyenne. Il est souvent associé plus généralement au retour de la société bourgeoise, donc des classes plus aisées, dans les centres ville.

Ici, même si le projet prône "le mieux" et la mixité sociale, les enjeux (financiers) sont tels que les promoteurs veulent attirer des populations aisées qui représentent des bons consommateurs. C'est en effet l'un des inconvénients que peut avoir une collaboration entre acteurs privés et publics puisque l'acteur privé, l'investisseur notamment, va chercher un retour sur investissement, il veut que son opération soit rentable. Dans le cas de la Confluence, comme de toute autre zone commerciale, l'investissement sera rentable si l'habitant consomme dans les nouveaux équipements et commerces. Il s'agit donc d'attirer des populations plus susceptibles de consommer et qui, de surcroît, vont donner « une meilleure image » au quartier.

3. Vivre la Confluence

La question de l'empreinte de Lyon Confluence à grande échelle a beaucoup été abordée mais subsiste la question de l'accueil du projet par les habitants (ancien, nouveau, Lyonnais d'autres quartiers ...). S'identifient-ils au nouveau quartier ?

Au sein de ce projet, s'est en effet posée la problématique de l'articulation entre un nouveau quartier (puisque Confluence s'est bâtie à partir de friches industrielles) et l'ancien quartier : "derrière les voûtes", plus au Nord, en dessous de la gare, qui est un quartier avec plus d'histoire, ancien quartier de cheminots et d'ouvriers avec une image de quartier "à part", pas tout à fait en centre-ville. Les habitants de ce quartier sont attachés à cette image et au rythme de vie qu'elle leur apporte.

Les habitants reprochent donc au projet de Confluence de ne pas assez valoriser l'histoire urbaine et le passé industriel du quartier. Le problème est que la discrétisation de l'image industrielle est, pour les aménageurs du projet, essentielle à sa réussite. En effet, l'objectif ici n'est pas de transmettre un passé, une histoire mais de contrer un déclin en redéfinissant l'attractivité de l'ancienne enclave industrielle, ceci en changeant donc la sociologie même du quartier. La mémoire collective des habitants s'oppose à la force de communication du projet de renouvellement urbain qui s'impose peu à peu dans les représentations du quartier que se font les habitants et les utilisateurs.

Enfin, les habitants des quartiers alentours (et notamment Perrache) sont conscients des changements qui s'opèrent actuellement mais ne s'en inquiètent pas dans le sens où ils ne s'y opposent pas. Leur principale revendication est surtout de savoir si la ville va agir pour eux et leur quartier laissé à l'abandon depuis 30 ans.

Conclusion

Dès la description du contexte dans lequel est né le projet, on constate sa particularité. Le projet est un bel exemple de collaboration entre acteurs publics et privés et les moyens développés sont à l'échelle des ambitions définies dès le lancement du projet. S'il est un objet urbain « non-identifié », c'est parce que le projet a été mené grâce à un système d'acteurs inédit. A toutes les étapes du projet la population a été impliquée. Ainsi, le projet s'est construit autour des envies de chacun. Autre caractéristique de l'unicité du projet, la forme architecturale du nouveau quartier est inattendue et insolite pour l'agglomération Lyonnaise. Les éléments comme le musée de Confluence sont devenus des symboles de la ville de Lyon et participent à son rayonnement.

Malgré son unicité et ses particularités, le projet de Lyon Confluence est la porte d'entrée de la ville dans le cercle des métropoles mondiales et répond donc malgré tout à certaines normes et contraintes qui définissent la métropole. Ainsi, ces opérations d'une envergure inédite à Lyon n'ont pas toujours eu l'accueil et les conséquences espérées. Des inégalités apparaissent, on assiste au phénomène de gentrification. Il est donc essentiel dans un tel projet, pour respecter les ambitions liées au développement durable, de ne pas négliger l'aspect social face aux enjeux environnementaux et économiques souvent prédominants.

Bibliographie

- Sites web

La Confluence, Wikipédia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Confluence

Grands Projets Urbains du Grand Lyon, Grand Lyon économie :

<http://www.economie.grandlyon.com/grands-projets-urbains-du-grand-lyon-68.html>

Confluence, Site Officiel de la ville de Lyon :

<http://www.lyon.fr/page/projets-urbains/quartiers-nouveaux-espaces/confluence.html>

Lyon Confluence SPL :

<http://www.lyon-confluence.fr/>

Lyon Confluence, Site du Grand Lyon :

<http://www.grandlyon.com/projets/lyon-confluence.html>

Vidéo : Confluence : le rêve métropolitain :

https://youtu.be/bFA_mtE_9Bw

Qu'est-ce qu'un projet urbain durable ? , Villedurable.org :

<https://villedurable.org/guide-de-gestion-de-projets-urbains/principes-strategiques-pour-la-gestion-de-projets-urbains/quest-ce-quun-projet-urbain/>

Musée Des Confluences, Site Officiel :

<http://www.museedesconfluences.fr/>

Les Chiffres du Musée des Confluences, Capital :

<https://www.capital.fr/economie-politique/les-chiffres-delirants-du-musee-des-confluences-de-lyon-747892>

Région Auvergne-Rhône-Alpes, Site Officiel :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/>

La Sucrière, site officiel :

<http://www.lasucriere-lyon.com/>

Lyon Smart Community, Site du Grand Lyon :

<https://www.grandlyon.com/projets/lyon-smart-community-confluence.html>

Groupe Cardinal, sites officiels :

<http://www.groupecardinal.com/> / <http://www.cardinal-investissement-confluence.info/>

Smart Grids, Commission de Régulation de l'Energie :

<http://www.cre.fr/>

LYON aménagement du pôle de loisirs de Lyon Confluence, Le Moniteur :

<https://www.lemoniteur.fr/articles/lyon-amenagement-du-pole-loisirs-de-lyon-confluence-pour-150-millions-d-euros-293773>

Le futur siège écolo d'Eiffage en construction à Lyon

<https://www.usinenouvelle.com/article/le-futur-siege-ecolo-d-eiffage-en-construction-a-lyon.N27333>

Ville intelligente, La Tribune :

<https://www.latribune.fr/blogs/aux-coeurs-de-l-innovation/20150116trib4e9bdc2e1/mais-d-ou-vient-cette-idee-bizarre-de-ville-intelligente.html>

- Documents

- Lyon Confluence – projet urbain - DEMEUSE Yves, MAREK Allyson, VEITHEN Anne-Marie
- Lyon-Confluence, un exemple de rénovation urbaine - Géoconfluences - DGESCO - ENS de Lyon
- Confluence Rhône-Saône : La métropole aux quatre rives - Stéphanie Beauchene, Maison du fleuve Rhône
- Lyon Confluence, lieu de convergence ? – Sophie DUREL, Lyon 2
- Lyon, la production de la ville - traits urbains